Comprendre l’OMC

L'Organisation mondiale du commerce (OMC) est la seule organisation internationale à vocation mondiale qui s'occupe des règles régissant le commerce entre les pays. Au cœur de l'Organisation se trouvent les Accords de l'OMC, négociés et signés par la majeure partie des puissances commerciales du monde et ratifiés par leurs parlements. Le but est de favoriser autant que possible la bonne marche, la prévisibilité et la liberté des échanges.

Comprendre l'OMC
Télécharger

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

Pour plus d'informations sur l'OMC. www.wto.org

Contact

- **Direction du Commerce Extérieur :** RAMAROSON Justin Tatiana
  Email: tatianadomohina@gmail.com

Règles du commerce mondial

En réduisant les obstacles au commerce, par la mise en place de négociations entre gouvernements Membres, l'OMC s'attaque également à d'autres obstacles qui se dressent entre les peuples et les nations commerçantes.

Les consommateurs et les producteurs savent qu'ils peuvent bénéficier d'un approvisionnement sûr et d'un choix de produits finis, de composants, de matières premières et de services plus large. Les producteurs et les exportateurs savent que les marchés étrangers leur resteront ouverts.

Cela permet l'instauration d'un monde économique plus prospère, plus pacifique et plus responsable. À l'OMC, les décisions sont prises, pour la plupart, par consensus entre tous les Membres avant d'être ratifiées par les parlements nationaux. Quant aux litiges commerciaux, ils sont soumis au mécanisme de règlement des différends de l'Organisation, qui est axé sur l'interprétation des accords et des engagements et sur la mise en conformité des politiques commerciales des

Membres avec ces derniers. Le risque de voir les différends dégénérer en conflits politiques ou militaires est ainsi amoindri.

En réduisant les obstacles au commerce, par des négociations entre les gouvernements Membres, l'OMC s'attaque également à d'autres obstacles qui se dressent entre les peuples et les nations commerçantes.

Download PDF